RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02868
Numéro SIREN : 431 460 336
Nom ou dénomination : ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013514

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT
Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 €
73, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

431 460 336 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Certifié conforme
La Gérance

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	38 688	31 073	7 615	12 816	-5 202	-40.59
	Fonds commercial (1)	170 000		170 000	170 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	459 919	259 478	200 441	142 684	57 757	40.48
	Immobilisations en cours	4 695		4 695		4 695	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations				115 780	-115 780	-100.00
	Créances rattachées à des participations				93 376	-93 376	-100.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 550		15 550	18 905	-3 355	-17.75
	Total II	688 852	290 551	398 301	553 561	-155 261	-28.05
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				420	-420	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	700 776	21 951	678 825	805 344	-126 519	-15.71
	Autres créances	458 489		458 489	81 735	376 754	460.94
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	180 105		180 105	180 045	60	0.03
	Disponibilités	287 037		287 037	363 475	-76 438	-21.03
	Charges constatées d'avance (3)	30 107		30 107	29 749	358	1.20
	Total III	1 656 515	21 951	1 634 564	1 460 770	173 795	11.90
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 345 367	312 502	2 032 865	2 014 331	18 534	0.92

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 15 550
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	22 482	295 468	-272 986	-92.39
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	523 156	339 020	184 136	54.31
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	710 638	799 488	-88 850	-11.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	216 732	150 923	65 809	43.60
	Concours bancaires courants	1 088	995	93	9.31
	Emprunts et dettes financières diverses	500	39 171	-38 671	-98.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 000	3 000		
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 131	253 212	135 918	53.68
	Dettes fiscales et sociales	317 508	359 827	-42 319	-11.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 828	28 165	-8 337	-29.60
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	374 441	379 549	-5 108	-1.35
	Total IV	1 322 227	1 214 843	107 384	8.84
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 032 865	2 014 331	18 534	0.92

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 181 923 1 108 290

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 783 852		2 783 852	2 747 352	36 501	1.33
Chiffre d'affaires NET	2 783 852		2 783 852	2 747 352	36 501	1.33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 750	500	1 250	250.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 362	27 025	7 337	27.15
Autres produits			89	70	19	27.50
Total des Produits d'exploitation (I)			2 820 053	2 774 946	45 107	1.63
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 365 987	1 296 860	69 127	5.33
Impôts, taxes et versements assimilés			31 648	38 245	-6 596	-17.25
Salaires et traitements			673 004	658 504	14 500	2.20
Charges sociales			261 292	230 820	30 472	13.20
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 845	71 956	2 889	4.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 524	19 002	-14 479	-76.19
Dotations aux provisions						
Autres charges			9 894	4 239	5 655	133.42
Total des Charges d'exploitation (II)			2 421 194	2 319 625	101 569	4.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			398 859	455 321	-56 462	-12.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	268	1 361	-1 093	-80.32
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	583	474	109	23.01
Autres intérêts et produits assimilés (3)	731		731	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		11	-11	-100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 582	1 845	-263	-14.27
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 522	843	679	80.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 522	843	679	80.50
2. Résultat financier (V-VI)	60	1 002	-942	-94.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	398 919	456 323	-57 404	-12.58
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	42	1 000	-958	-95.83
Produits exceptionnels sur opérations en capital	366 861	41 050	325 811	793.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	366 903	42 050	324 853	772.54
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		75	-75	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	120 635	24 626	96 009	389.86
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	120 635	24 701	95 934	388.38
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	246 268	17 349	228 919	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	122 031	134 652	-12 621	-9.37
Total des produits (I+III+V+VII)	3 188 538	2 818 841	369 696	13.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 665 382	2 479 822	185 560	7.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	523 156	339 020	184 136	54.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	999	474
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON
73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune
04 37 41 62 50

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 032 864.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 783 852.03 Euros et dégageant un bénéfice de 523 155.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a eu comme impact un fort ralentissement de la croissance historique de la société. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	206 172		2 516
Installations générales agencements aménagements divers	26 650		101 509
Matériel de transport	222 381		13 236
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 755		10 138
Immobilisations corporelles en cours			4 695
TOTAL	340 786		129 578
Autres participations	209 156		
Prêts, autres immobilisations financières	18 905		1 500
TOTAL	228 061		1 500
TOTAL GENERAL	775 018		133 595

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			208 688	208 688
Installations générales agencements aménagements divers			128 159	128 159
Matériel de transport		5 750	229 867	229 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			101 893	101 893
Immobilisations corporelles en cours			4 695	4 695
TOTAL		5 750	464 614	464 614
Autres participations		209 156		
Prêts, autres immobilisations financières		4 855	15 550	15 550
TOTAL		214 011	15 550	15 550
TOTAL GENERAL		219 761	688 852	688 852

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 355	7 718		31 073
Installations générales agencements aménagements divers	18 184	4 404		22 588
Matériel de transport	116 646	50 473	5 750	161 368
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 272	12 250		75 522
TOTAL	198 102	67 127	5 750	259 478
TOTAL GENERAL	221 457	74 845	5 750	290 551

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 718				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 404				
Matériel de transport	50 473				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 250				
TOTAL	67 127				
TOTAL GENERAL	74 845				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 677	4 524	5 250		21 951
TOTAL	22 677	4 524	5 250		21 951
TOTAL GENERAL	22 677	4 524	5 250		21 951
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 524	5 250		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 550	15 550	
Clients douteux ou litigieux	26 341	26 341	
Autres créances clients	674 435	674 435	
Personnel et comptes rattachés	5 600	5 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 356	8 356	
Impôts sur les bénéfices	12 621	12 621	
Taxe sur la valeur ajoutée	67 738	67 738	
Groupe et associés	328 777	328 777	
Débiteurs divers	35 397	35 397	
Charges constatées d'avance	30 107	30 107	
TOTAL	1 204 923	1 204 923	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 370	1 370		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	216 450	76 146	140 304	
Emprunts et dettes financières divers	500	500		
Fournisseurs et comptes rattachés	389 131	389 131		
Personnel et comptes rattachés	97 260	97 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 214	74 214		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 893	135 893		
Autres impôts taxes et assimilés	10 142	10 142		
Autres dettes	19 828	19 828		
Produits constatés d'avance	374 441	374 441		
TOTAL	1 319 227	1 178 923	140 304	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	112 623			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 597			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS/PARTS SOCIALES	10.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	170 000			170 000	
Total	170 000			170 000	

Portefeuille de mandats acquis précédemment, sans nécessité de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	13 072	100.00
Logiciels	23 099	33.33
Fonds commercial Caudirex	170 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire- Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 402
Autres créances	12 345
Disponibilités	1 132
Total	19 879

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 370
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 375
Dettes fiscales et sociales	105 210
Total	366 954

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 107
Total	30 107
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	374 441
Total	374 441

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	10
Total	15

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 522	1 582
Dont entreprises liées		999

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	398 919	113 746
Résultat exceptionnel (hors participation)	246 268	8 285
Résultat comptable (hors participation)	523 156	122 031

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 400 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

régime à prestations définies interne.
Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 15 287.61euros au 30/09/2020.

ARTHAUD &ASSOCIES AUDIT
Société par actions simplifiée d'expertise-comptable
et de commissaires aux comptes
Au capital de 150.000 €
73, rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI -LUNE

431 460 336 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé s'élevant à + 523.155,93 €, de la manière suivante :

- une somme de 300.000,00 €
à titre d'attribution de dividende à l'associée unique

Le solde, soit la somme de 223.155,93 €
au compte « Autres réserves », qui est ainsi porté de + 22.481,70 €
à + 245.637,63 €.

Le dividende de 300.000 € est mis en paiement ce jour au siège social.

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement Nous vous rappelons les répartitions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sociaux
.

Exercices	Montant de la Distribution éligible à l'abattement	Revenus non éligibles
30 septembre 2019	250.000 €	NEANT
30 septembre 2018	200.000 €	NEANT
31 août 2018 (distribution exceptionnelle)	100.000 €	NEANT
30 septembre 2017	60.000 €	NEANT

CETTE DECISION A ETE PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 28 DECEMBRE 2020.

Le Président

SAGEC AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 150 000 €
431 460 336 RCS LYON

SAGEC AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

commissaire aux comptes

SAGEC AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 150 000 €
431 460 336 RCS LYON

SAGEC AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société : ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT
Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'Associée unique de la société ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 10 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée Unique appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbrison, le 11 décembre 2020,

Le Commissaire aux comptes

SAGEC AUDIT

Pascal GENEVRIER
Associé

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43146033600024

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092020 Net 3	N-1 30092019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE* – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 688	AG	31 073	7 615	12 816
	Fonds commercial (1)	AH	170 000	AI		170 000	170 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISE* – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	459 919	AU	259 478	200 441	142 684
	Immobilisations en cours	AV	4 695	AW		4 695	
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISE* – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			115 780
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			93 376
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	15 550	BI		15 550	18 905
	TOTAL (II)	BJ	688 852	BK	290 551	398 301	553 561
ACTIF CIRCULANT – STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			420
ACTIF CIRCULANT – CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	700 776	BY	21 951	678 825	805 344
	Autres créances (3)	BZ	458 489	CA		458 489	81 735
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	180 105	CE		180 105	180 045
	Disponibilités	CF	287 037	CG		287 037	363 475
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 107	CI		30 107	29 749
	TOTAL (III)	CJ	1 656 515	CK	21 951	1 634 564	1 460 770
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 345 367	IA	312 502	2 032 865	2 014 331

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	15 550	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 482	295 468
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	523 156	339 020
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	710 638	799 488
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	217 819	151 918
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	500	39 171
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 000	3 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	389 131	253 212
	Dettes fiscales et sociales	DY	317 508	359 827
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	19 828	28 165
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	374 441	379 549
	TOTAL (IV)	EC	1 322 227	1 214 843
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 032 865	2 014 331
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 181 923	1 108 290
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue – services*	FG	2 783 852	FH		FI	2 783 852		2 747 352
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 783 852	FK		FL	2 783 852		2 747 352
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 750		500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	34 362		27 025
	Autres produits (1) (11)					FQ	89		70
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 820 053		2 774 946
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 365 987		1 296 860
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 648		38 245
	Salaires et traitements*					FY	673 004		658 504
	Charges sociales (10)					FZ	261 292		230 820
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	74 845		71 956
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 524		19 002
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	9 894		4 239
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 421 194		2 319 625
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	398 859		455 321
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	268		1 361
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	583		474
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	731		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			11
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 582		1 845
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 522		843
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 522		843
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	60		1 002
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	398 919		456 323

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42	1 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	366 861	41 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	366 903	42 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	120 635	24 626
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	120 635	24 701
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	246 268	17 349
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	122 031	134 652
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 188 538	2 818 841
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 665 382	2 479 822
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	523 156	339 020
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	999	474
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 112	27 025
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	6 189	4 205
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 780	362 006
REMBOURSEMENT AMENDE		42
REMBOURSEMENT DEPOT GARANTIE	4 855	4 855

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON
73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune
04 37 41 62 50

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 032 864.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 783 852.03 Euros et dégageant un bénéfice de 523 155.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a eu comme impact un fort ralentissement de la croissance historique de la société. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	206 172		2 516
Installations générales agencements aménagements divers	26 650		101 509
Matériel de transport	222 381		13 236
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 755		10 138
Immobilisations corporelles en cours			4 695
TOTAL	340 786		129 578
Autres participations	209 156		
Prêts, autres immobilisations financières	18 905		1 500
TOTAL	228 061		1 500
TOTAL GENERAL	775 018		133 595

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			208 688	208 688
Installations générales agencements aménagements divers			128 159	128 159
Matériel de transport		5 750	229 867	229 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			101 893	101 893
Immobilisations corporelles en cours			4 695	4 695
TOTAL		5 750	464 614	464 614
Autres participations		209 156		
Prêts, autres immobilisations financières		4 855	15 550	15 550
TOTAL		214 011	15 550	15 550
TOTAL GENERAL		219 761	688 852	688 852

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 355	7 718		31 073
Installations générales agencements aménagements divers	18 184	4 404		22 588
Matériel de transport	116 646	50 473	5 750	161 368
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 272	12 250		75 522
TOTAL	198 102	67 127	5 750	259 478
TOTAL GENERAL	221 457	74 845	5 750	290 551

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 718				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 404				
Matériel de transport	50 473				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 250				
TOTAL	67 127				
TOTAL GENERAL	74 845				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 677	4 524	5 250		21 951
TOTAL	22 677	4 524	5 250		21 951
TOTAL GENERAL	22 677	4 524	5 250		21 951
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 524	5 250		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 550	15 550	
Clients douteux ou litigieux	26 341	26 341	
Autres créances clients	674 435	674 435	
Personnel et comptes rattachés	5 600	5 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 356	8 356	
Impôts sur les bénéfices	12 621	12 621	
Taxe sur la valeur ajoutée	67 738	67 738	
Groupe et associés	328 777	328 777	
Débiteurs divers	35 397	35 397	
Charges constatées d'avance	30 107	30 107	
TOTAL	1 204 923	1 204 923	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 370	1 370		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	216 450	76 146	140 304	
Emprunts et dettes financières divers	500	500		
Fournisseurs et comptes rattachés	389 131	389 131		
Personnel et comptes rattachés	97 260	97 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 214	74 214		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 893	135 893		
Autres impôts taxes et assimilés	10 142	10 142		
Autres dettes	19 828	19 828		
Produits constatés d'avance	374 441	374 441		
TOTAL	1 319 227	1 178 923	140 304	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	112 623			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 597			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS/PARTS SOCIALES	10.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	170 000			170 000	
Total	170 000			170 000	

Portefeuille de mandats acquis précédemment, sans nécessité de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	13 072	100.00
Logiciels	23 099	33.33
Fonds commercial Caudirex	170 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application

des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire- Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 402
Autres créances	12 345
Disponibilités	1 132
Total	19 879

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 370
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 375
Dettes fiscales et sociales	105 210
Total	366 954

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 107
Total	30 107
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	374 441
Total	374 441

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	10
Total	15

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 522	1 582
Dont entreprises liées		999

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	398 919	113 746
Résultat exceptionnel (hors participation)	246 268	8 285
Résultat comptable (hors participation)	523 156	122 031

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 400 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

régime à prestations définies interne.
Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 15 287.61euros au 30/09/2020.